

REUNION DU 2 MAI 2016

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni ce jour, à 20h 30min, sous la présidence de Gérard ARNOUITS, Conseiller Général, Maire.

Présents : Luc NOLET. Maurice BARBE. Philippe SODOYER. Olivier SAVARY (adjoints). Florence CHAMON. Bruno DI BLAS. Xavier DUCHET. Damien GAUTHIER. François TURCIN. Thierry CORBERON. Danièle BROUIN. Denis LOROT. Xavier RATTE. (conseillers municipaux).

Absente excusée : Lénia HOUEL (pouvoir D.BROUIN).

Secrétaire de séance : François TURCIN.

Il est donné lecture du compte-rendu précédent qui n'appelle aucune observation.

Il est passé à l'ordre du jour.

BATIMENTS

Groupe scolaire

Quelques informations : la cour a été terminée ce jour, le préau a été préparé pendant les vacances, le mobilier a été commandé par le SIVOS pour environ 10 000€, le poteau EDF a été accidenté et donc déplacé à l'angle du parking.

Nom de l'école – un contact a été pris avec le manager de Pierre PERRET qui pourrait être présent à l'inauguration si l'école portait son nom (1 contre (F.TURCIN), 2 abstentions (L.NOLET. et O.SAVARY) et 12 pour).

Mise en accessibilité des bâtiments publics

Une visite des bâtiments communaux a été effectuée et quelques travaux sont à réaliser afin que tous les locaux soient aux normes.

Le coût total a été évalué par M.BONNOTTE Eric, chargé de mission pour le Département à 26 743€, sur 6 ans.

La majorité des travaux pourra être réalisé par l'employé communal.

QUESTIONS DIVERSES

Vente d'un logement - L'office public de l'habitat, DOMANYS, souhaite vendre le pavillon vacant, sis 19 rue du Chardonnay (parcelle cadastrée section A n°1548 de 528m²). Aussi, il est demandé l'avis du conseil municipal quant au prix.

Les élus émettent un avis favorable à cette requête.

AS Chablis Rugby – cette association nous sollicite pour le versement d'une subvention. Les élus refusent d'allouer une aide à des associations extérieures à la commune, sauf si elles sont intercommunales.

Comité Malinéen pour la mémoire – cette association qui vient d'être créée nous sollicite pour l'octroi d'une subvention. Son but est l'entretien des plaques commémoratives à la mémoire des personnes de la commune de Maligny, victimes des conflits impliquant les résidents de la République Française (victimes civiles et militaires) sans distinction de religion ou d'origine.

Cette association remercie les élus de leur présence lors de la cérémonie commémorative du 23 avril.

Les élus décident d'allouer une aide comme pour toute association nouvellement créée.

Rallye national les 21 et 22 mai. Les spéciales sur la commune auront lieu le samedi 21.

Un tour sera effectué par des voitures de courses, ensuite des voitures de courses anciennes et une course de régularité. Départ du rallye à midi. 3 passages sur notre commune dont 1 en nocturne.

La buvette tenue par l'amicale des sapeurs-pompiers sera installée, rue des Vignes.

La commune achètera 6 bouteilles à chaque viticulteur du village pour offrir aux participants.

Course cycliste le 29 mai. Une réunion commune avec le vélo club, le comité des fêtes et les signaleurs est prévue le jeudi 12 mai à 18h 30mn.

Comptes-rendus de réunions

- Assemblée générale du syndicat du bassin du Serein, 10 mars.

Gérard ARNOUITS refait l'historique du barrage.

Philippe SODOYER a assisté à la réunion où il a été évoqué l'arasement du barrage afin d'atteindre les 10% réglementaires d'écoulement.

- Commission voirie, 21 mars.

François TURCIN demande si un entretien pourrait être fait sur le chemin rural n°37 dit de la plante carrée qui va du chemin de Beaune à la route de Tonnerre. Il est rappelé que c'est un chemin piéton.

Maurice BARBE rappelle le programme 2016, à savoir : achat d'un broyeur, goudronnage rue des Maisons Rouges (de l'arbre de la liberté à la propriété Sylvie), le chemin de Challat, le chemin de la Montée, trottoirs rue du Temple et rue des Coteaux Fleuris (au droit du groupe scolaire).

- Commission bâtiments, 22 mars et 25 avril.

Les employés communaux nettoieront le proximarché demain et les travaux d'électricité seront réalisés lundi prochain. Les travaux de ravalement de la façade sont différés.

Des devis ont été demandés pour la peinture du couloir de l'école (bâtiment ancien).

- Réunion du syndicat des énergies, 19 avril.

Luc NOLET fait le résumé de la réunion. Le syndicat subventionnera des bornes de recharge de véhicule électrique. Les compteurs Linky devraient être installés à Maligny fin 2019.

INFORMATIONS DIVERSES

8 mai – la cérémonie commémorative aura lieu à 11h. Rassemblement devant la mairie.

F.C.T.V.A.

Investissement - Nous avons toujours récupéré la TVA sur nos dépenses 2 ans après nos paiements. Le taux de compensation pour les dépenses 2014 est de 15.761%. Pour les dépenses 2015, le taux passera à 16.404%.

Fonctionnement - A partir de cette année, les dépenses de fonctionnement, tant pour les travaux sur des bâtiments publics (sauf les bâtiments qui génèrent des revenus) que pour les travaux de voirie seront pris en compte (1^{er} remboursement en 2018).

Tennis – cette association remercie la commune pour les travaux de démaillage réalisés par l'employé communal.

Fontaine – elle a été remise en service le 14 avril dernier.

Questions des élus

- Xavier DUCHET – demande où en est le dossier de l'école maternelle.

Les élus suggèrent de mettre ce bâtiment en vente.

- Eoliennes – il est proposé l'organisation d'une réunion d'un groupe de travail (3 à 4 personnes), suivie d'une réunion du conseil municipal. Si le

conseil municipal était favorable à l'installation d'éoliennes, une réunion publique serait organisée.

- Danièle BROUIN – demande que l'herbe qui a été traitée soit arrachée. Toutefois, elle préférerait que l'herbe soit retirée à la main ou laissée.
- Thierry CORBERON informe les élus que le comité des fêtes a bétonné la halle et remercie la municipalité pour l'achat des fournitures.

Séance levée à 22h 40mn.